



CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES

Séance du lundi 5 octobre 2020 à 16 heures

Ordre du jour

Séance publique

Communications.

Dossiers de M. le Bourgmestre

- [1] **Cabinet du Bourgmestre** - - [2365197 \(R\)](#)
Memorandum d'accord entre la Ville de Bruxelles et l'Institut de l'Economie Positive.
Memorandum d'accord entre la Ville de Bruxelles et l'Institut de l'Economie Positive, portant sur les prestations par l'IEP pour le calcul de l'indice de positivité de la Ville de Bruxelles.
-
- [2] **Organisation** - Secrétariat central ORG - - [2362796 \(R\)](#)
Sa Kinopolis Multi.- Subside : 10.000,00 EUR.
Octroyer un subside de 10.000,00 EUR à la sa Kinopolis Multi, pour l'organisation du Drive in movies de Kinopolis sur le plateau du Heysel du 16 au 20/07/2020.- Article 76201/32101 du budget ordinaire de 2020.
-
- [3] **Organisation** - Secrétariat central ORG - - [2363522 \(R\)](#)
Cotisation de membre à l'association "Global Parliament of Mayors".- Montant : 3.867,00 EUR.
Octroyer un subside de 3.867,00 EUR à l'association "Global Parliament of Mayors", au titre de cotisation de membre.- Article 15001/33201 du budget ordinaire 2020, sous réserve de l'approbation de la modification budgétaire par l'autorité de tutelle.
-
- [4] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Service juridique - [2364611 \(R\)](#)
SJ 48.460/SM.- Règlement particulier relatif à la consommation d'alcool sur l'espace public.
Adopter le règlement particulier relatif à la consommation d'alcool sur l'espace public d'application du 05/10/2020 au 05/10/2021.
-
- [5] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Tutelle administrative - [2363664 \(R\)](#)
Eglise Notre-Dame du Finistère.- Compte 2019.
Sous réserve de la remarque reprise dans l'arrêté, émettre un avis favorable à l'approbation par l'autorité de tutelle du compte 2019.- Déficit : 83.419,00 EUR.
-
- [6] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Tutelle administrative - [2361291 \(R\)](#)
Eglise Saint-Lambert et Sacré-Coeur.- Modifications au budget de 2020.
Emettre un avis favorable à l'approbation par l'autorité de tutelle des modifications au budget 2020 et de la dotation ordinaire de 3.149,57 EUR.
-

- [7] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Tutelle administrative - [2363100 \(R\)](#)
Eglise Saint-Boniface à Ixelles.- Budget 2021.
Sous réserve des remarques reprises dans l'arrêté, émettre un avis favorable à l'approbation par l'autorité de tutelle du budget 2021 de l'Eglise Saint-Boniface à Ixelles, en équilibre sans intervention financière de la Ville.
-
- [8] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Tutelle administrative - [2361599 \(R\)](#)
Eglise Saint-Lambert et Sacré-Coeur.- Budget 2021.
1) Emettre un avis favorable à l'approbation par l'autorité de tutelle du budget 2021 de l'Eglise Saint-Lambert et Sacré-Coeur.- 2) Dotation ordinaire de 47.177,58 EUR.- Article 79001/435/01 du budget ordinaire de l'exercice 2021 de la Ville (sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption du budget 2021 de la Ville par le Conseil communal et de son approbation par l'autorité de tutelle).
-
- [9] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Tutelle administrative - [2363985 \(R\)](#)
Eglise Saint-Jean-Baptiste au Béguinage.- Budget 2021.
Sous réserve des remarques reprises dans l'arrêté, émettre un avis favorable à l'approbation par l'autorité de tutelle du budget 2021 de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste au Béguinage, en équilibre sans intervention financière de la Ville.
-
- [10] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Tutelle administrative - [2361758 \(R\)](#)
Eglise Sainte-Croix à Ixelles.- Budget 2021.
1) Emettre un avis favorable à l'approbation du budget 2021 de l'Eglise Sainte-Croix à Ixelles.- 2) Quote-part Ville dans la dotation ordinaire : 3.930,74 EUR.- Article 79001/435/01 du budget ordinaire 2021 de la Ville (sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption du budget 2021 de la Ville par le Conseil communal et de son approbation par l'autorité de tutelle).
-
- [11] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Tutelle administrative - [2361379 \(R\)](#)
Eglise Notre-Dame au Sablon.- Budget 2021.
Sous réserve de la remarque reprise dans l'arrêté, émettre un avis favorable à l'approbation par l'autorité de tutelle du budget 2021 de l'Eglise Notre-Dame au Sablon, en équilibre sans intervention financière de la Ville.
-
- [12] **Travaux de voirie** - Secrétariat central TDV - - [2365419 \(R\)](#)
Marché public de services, d'une durée de 15 ans, ayant pour objet la location des surfaces publicitaires et la gestion de l'affichage dans les abris-voyageurs et les supports d'affichage, l'entretien et la maintenance de ces mobiliers, ainsi que la fourniture et pose de nouveaux mobiliers pour compléter le parc existant.- Procédure ouverte.- Principe.- Dossier TV/2020/67.
Procédure ouverte en application des articles 35, 1° et 36 de la loi du 17/06/2016.- Cahier spécial des charges TV/2020/67.- Dépense totale de 24.000.000,00 EUR TVAc, pour la durée du marché, dont 7.500.000,00 EUR pour la fourniture et pose des abris-voyageurs et supports d'affichage et 16.500.000,00 EUR pour l'entretien, la maintenance et les déplacements des différents mobiliers installés.- Article 42105/741/52 du budget extraordinaire de 2021 à 2036 (sous réserve de l'approbation des ces budgets par les autorités compétentes) : 7.500.000,00 EUR.- Emprunt.- Article 42105/140/06 des budgets ordinaires de 2021 à 2036, sous réserve de l'approbation de ces budgets par le Conseil communal et par l'autorité de tutelle : 16.500.000,00 EUR.
-

Dossiers de M. l'Echevin Hellings

[13] **Organisation** - - Développement durable - [2359662 \(R\)](#)

Appel à projets "Initiatives durables" 2020.- Octroi des subsides.

Octroyer des subsides aux lauréats suivants de l'appel à projets "Initiatives durables" 2020.- Article 10401/33202, 10401/32101, 10401/43501 et 10401/33101 du budget ordinaire 2020 :

- 2020_3 Association de fait Autour de Marguerite représentée par Mme BEELDENS Danielle - rue de Jenneval 14 - 1000 Bruxelles - 7.300,00 EUR;
- 2020_5 asbl La Compagnie Impromptue (0672.430.229) - 5.000,00 EUR;
- 2020_6 asbl Less Béton (745.874.867) - 5.000,00 EUR;
- 2020_10 asbl La ferme Nos Piliifs (BE0438 065 757) - 10.000,00 EUR;
- 2020_15 Association de droit public Maison(s) de quartier-centre d'animation sociale de quartier (894.681.874) - 5.000,00 EUR;
- 2020_17 asbl SolidHaren (670.960.876) - 3.090,00 EUR;
- 2020_21 asbl Association des parents d'élèves de l'école Européenne de Bruxelles IV (896.053.138) - 5.000,00 EUR;
- 2020_22 Association de fait Mede-eigendom Heris représentée par M. Idir OUDAHA - Anderlechtsesteenweg 185/2 1000 Brussel - 5.000,00 EUR;
- 2020_23 asbl Habitat et Rénovation (443.559.917) - 2.342,00 EUR;
- 2020_25 asbl La Fraternité (422.143.307) - 8.002,90 EUR;
- 2020_30 asbl Jeune Chambre Economique Bruxelles (409.385.134) - 3.370,00 EUR;
- 2020_31 asbl Convivence -Samenleven vzw (442.137.084) - 10.000,00 EUR;
- 2020_34 Ecole Centre Pédagogique des Pagodes (0666.899.348) - 4.929,85 EUR;
- 2020_35 asbl Groupe ONE (461.788.294) - 4.993,75 EUR;
- 2020_38 Fondation privée Habitat Groep Tivoli (665.601.231) - 5.000,00 EUR;
- 2020_39 Personne physique M. Patrick Noël 480,00 EUR;
- 2020_47 Association de fait Comité Alhambra représentée par M. Jan LEERMAN - Rue de l'Epargne 32 1000 Bruxelles - 2.000,00 EUR;
- 2020_51 Association de fait Locale de Bruxelles de l'asbl Les Amis de la Terre-Belgique représentée par M. Guillaume SCHNEIDER, Place Saint-Denis 49/01, 1190 Forest - 3.000,00 EUR;
- 2020_55 PME Les moutons bxlois (690.609.316) - 5.000,00 EUR;
- 2020_56 asbl Collectif auQuai (0500.692.620) - 10.000,00 EUR.

[14] **Centrale d'achats** - - Achats - [2362817 \(R\)](#)

Marché public de services ayant pour but l'étude pour une alternative aux chaufferettes de terrasse (CDA/011493/DDR).- Principe.

Marché de faible montant en application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° CDA/011493/DDR.- Dépense de 25.000,00 EUR, TVA de 21% comprise.- Article 10401/74760 du budget extraordinaire de 2020.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 110 du Collège du 17/09/2020 en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

[15] **Centrale d'achats** - - Achats - [2355287 \(R\)](#)

Marché public de fournitures ayant pour but l'acquisition d'une chargeuse articulée lourde à l'état neuf pour la cellule Zones Vertes du département Travaux de Voirie (CDA/011473/LDR).- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42, § 1er, 1°, a), de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges CDA/011473/LDR.- Dépense de 120.000,00 EUR, TVA de 21% comprise.- Article 42105/74353 du budget extraordinaire de 2020.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 45 du Collège du 24/09/2020 en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

[16] **Centrale d'achats** - - Achats - [2358612 \(R\)](#)

Marché public de services ayant pour but l'étude pour l'élaboration du Programme d'Actions Climat (CDA/011398/YOU).- Dépense supplémentaire lors de l'attribution du marché.

Dépense supplémentaire de 11.960,00 EUR, TVA de 21% comprise, portant le montant du marché à 91.960,00 EUR, TVA comprise.- Article 10401/74760 des budgets extraordinaires de 2020 et 2021 (sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires et de l'adoption du budget de 2021 par le Conseil communal et de son approbation par l'autorité de tutelle).- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 47 du Collège du 24/09/2020 en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

- [17] **Culture, Jeunesse, Loisirs et Sports** - - Sports - [2363109 \(R\)](#)
Sports.- Subside de fonctionnement.- Asbl Team Boughanem : 7.000,00 EUR.
Octroyer un subside de fonctionnement de 7.000,00 EUR à l'asbl Team Boughanem.- Article 76410/33202 du budget ordinaire 2020.

Dossiers de M. l'Echevin Maingain

- [18] **Commerce et Régie foncière des Propriétés communales** - Section Gestion financière de l'espace public - Commerce - [2349786 \(R\)](#)
Subside 2020 à l'asbl Resto Modèle : 40.000,00 EUR.
Octroyer un subside de 40.000,00 EUR à l'asbl Resto Modèle, pour les frais de fonctionnement de l'asbl.- Article 52009/32201 du budget ordinaire 2020.

Dossiers de M. l'Echevin El Ktibi

- [19] **Démographie** - Secrétariat central DEM - - [2355249 \(R\)](#)
Subsides aux associations qui promeuvent la visibilité des cimetières.- COULEMELLE asbl : Subside complémentaire de 1.475,35 EUR.
Octroyer un subside complémentaire de 1.475,35 EUR à l'association Coulemelle asbl, rue Antoine Baeck 100, 1090 Bruxelles pour l'organisation d'une exposition qui contribue à la promotion de la visibilité des cimetières.

Dossiers de Mme l'Echevine Jellab

- [20] **Travaux de voirie** - Secrétariat central TDV - - [2360987 \(R\)](#)
Dépenses inférieures à 30.000,00 EUR hors T.V.A.- Budget extraordinaire.- Liste/2020-069.
Marché public de faible montant portant le numéro 20-0500-589.- Application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Dépense totale de 4.114,00 EUR (TVA comprise).- Article 87605/744/51 du budget extraordinaire de 2020.- Projet d'investissement n° ZJ05-53-2019.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 216 du Collège du 24/09/2020, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

- [21] **Travaux de voirie** - Secrétariat central TDV - - [2361864 \(R\)](#)
Dépenses inférieures à 30.000,00 EUR hors T.V.A.- Budget extraordinaire.- Liste/2020-066.
Marchés publics de faible montant portant les numéros 20-0500-558, 20-0500-559 et 20-0500-565.- Application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Dépense totale de 15.050,66 EUR (TVA comprise).- Articles 87605/745/53, 87805/745/53 et 76605/745/53 du budget extraordinaire de 2020.- Projets d'investissement n°s KL05-492-2009, BM05-520-2009 et BM05-302-2009.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 217 du Collège du 24/09/2020, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

Dossiers de M. l'Echevin Pinxteren

- [22] **Organisation** - Relations - Relations publiques - [2363091 \(R\)](#)
Appel à initiatives citoyennes et innovantes.- Asbl Art et Marges musée.- Subside : 3.000,00 EUR.
Octroyer un subside de 3.000,00 EUR à l'asbl Art et Marges musée, 312-314 Rue Haute, 1000 Bruxelles, en soutien au projet citoyen "Catalogue d'exposition participatif".- Article 10491/33202 du budget ordinaire de 2020.

- [23] **Organisation** - Relations - Relations publiques - [2360016 \(R\)](#)
Appel à initiatives citoyennes et innovantes.- Asbl "Quartier Saint-Jacques - Sint-Jacobswijk".- Subside : 3.000,00 EUR.
Octroyer un subside de 3.000,00 EUR à l'asbl "Quartier Saint-Jacques - Sint-Jacobswijk", 35/2 Rue des Pierres, 1000 Bruxelles, en soutien au projet citoyen "Boîte à livres" sous réserve que l'asbl ait obtenu les autorisations nécessaires pour l'installation de la boîte à livres.- Article 10491/33202 du budget ordinaire de 2020.

- [24] **Organisation - Relations - Relations publiques - [2363074 \(R\)](#)**
Appel à initiatives citoyennes et innovantes.- Asbl Habitat et Rénovation.- Subside : 3.000,00 EUR.
Octroyer un subside de 3.000,00 EUR à l'asbl Habitat et Rénovation, 340 Avenue de la Couronne, 1050 Ixelles, en soutien au projet citoyen de "Bibliothèque des 5 blocs voyage" réalisé sur le territoire de la Ville de Bruxelles par l'équipe PCS Rempart des Moines.- Article 10491/33202 du budget ordinaire de 2020.

- [25] **Urbanisme - Coordination et action de revitalisation - - [2347357 \(R\)](#)**
Marché public de services ayant pour objet l'assistance à la maîtrise d'ouvrage dans le cadre du suivi de l'exécution de l'opération «Parc urbain» du Contrat de Quartier Durable «Jonction».
Procédure sur simple facture acceptée (marché public de faible montant), conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Cahier spécial des charges CAR/20/FA/204 - Dépense totale de 5.808,00 EUR TVA comprise.- Article 93022/73160 du budget extraordinaire de 2020.- Chantier : 168474.- Maintenance : 168475.- Emprunt : article 93022/96151.- Prendre pour information la décision n° 249 du Collège du 24/09/2020, en application de l'article 234 § 3 de la nouvelle loi communale.

Dossiers de Mme l'Echevine Houba

- [26] **Culture, Jeunesse, Loisirs et Sports - - Beaux-Arts - [2355422 \(R\)](#)**
Tourisme.- Subside spécifique.- Société anonyme Picsolve Lab : 35.000,00 EUR.
Octroyer un subside spécifique de 35.000,00 EUR à la société anonyme Picsolve Lab pour la réalisation du projet "Brussels Super Selfies" à la Grand-Place ainsi qu'à l'Atomium.- Article 56110/32101 du budget ordinaire 2020.

- [27] **Culture, Jeunesse, Loisirs et Sports - - Beaux-Arts - [2362437 \(R\)](#)**
Tourisme.- Subside spécifique.- Asbl Bruxelles Champêtre : 3.000,00 EUR.
Octroyer un subside spécifique de 3.000,00 EUR à l'asbl Bruxelles Champêtre pour Bucolic Brussels 2020.- Article 56110/33202 du budget ordinaire 2020.

- [28] **Culture, Jeunesse, Loisirs et Sports - - Beaux-Arts - [2362449 \(R\)](#)**
Culture et Tourisme.- Subsidés spécifiques à plusieurs associations.- Montant total : 23.751,00 EUR.
Octroyer des subsides spécifiques pour un montant total de 23.751,00 EUR aux associations suivantes et reparti comme suit :
- Article 76210/33202 du budget ordinaire 2020.
1) 5.000,00 EUR à l'asbl Patrimoine et Culture - Halles Saint-Géry pour le projet «1000 Petits Bonhommes»;
2) 3.751,00 EUR à l'asbl L'Ilot pour les Journées du Matrimoine.
- Article 56110/33202 du budget ordinaire 2020.
3) 15.000,00 à l'asbl Patrimoine et Culture - Halles Saint-Géry pour le projet «1000 Petits Bonhommes».

Dossiers de M. l'Echevin Zian

- [29] **Commerce et Régie foncière des Propriétés communales - Valorisation patrimoine - - [2364687 \(R\)](#)**
Rue de Ransbeek.- Acquisition des parcelles n°s 167, 169, 171 et 173 (données cadastrales B153a2, B153b2, B154m et B156g).
Acquisition des parcelles situées rue de Ransbeek n°s 167, 169, 171 et 173 à 1120 Bruxelles (données cadastrales B153a2, B153b2, B154m et B156g) au prix de 470.000,00 EUR.- Article 241-01 (achat de terrains non bâtis) du budget patrimonial 2020.

- [30] **Commerce et Régie foncière des Propriétés communales - Valorisation patrimoine - - [2360656 \(R\)](#)**
Harenberg III.- Construction d'un ensemble de 41 logements dont 30% pour seniors, une salle polyvalente et 35 emplacements de parkings en sous-sol et abords.
De fixer les loyers et provisions des 41 logements situés dans l'immeuble Harenberg III à 1130 Bruxelles selon les valeurs reprises au tableau annexé à l'arrêté.

- [31] **Commerce et Régie foncière des Propriétés communales** - Section Finances - - [2362088 \(R\)](#)
Consultation de marché pour financer les dépenses patrimoniales en 2020.
Consultation du marché pour la conclusion d'emprunts destinés au financement des dépenses patrimoniales afférent à l'exercices 2020 pour un montant de 50.000.000,00 EUR.- Adopter la consultation de 5 banques afin de déposer une offre sur base du règlement de consultation CL/2020/1.- Adopter les clauses administratives et techniques reprises dans le règlement de consultation CL/2020/1.
-
- [32] **Patrimoine Public** - - Direction administration - [2357321 \(R\)](#)
Marché public de travaux ayant pour objet la réparation du sol à la salle sportive Omnisport Hall Wheel.- Dossier n° OPP/2020/133.
Procédure sur simple facture acceptée (marché public de faible montant), conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 8.470,00 EUR TVA comprise.- Article 76410/72460 du budget extraordinaire de 2020.- Projet d'investissement n° BM10-257-2009.- Chantier 181470.- Maintenance.- Emprunt : article 76410/96151.- Prendre pour information la décision n° 336 du Collège du 24/09/2020, en application de l'article 234 § 3 de la nouvelle loi communale.
-
- [33] **Patrimoine Public** - - Direction administration - [2363715 \(R\)](#)
Marché public de services ayant pour objet l'établissement d'un dossier de stabilité en vue de la réalisation de préaux dans les cours de récréation du Complexe Emile Bockstael, Rue Reper-Vreven 80 et Rue Félix Sterckx 18 à 1020 Bruxelles.- Principe.- Dossier n° OPP/2020/135.
Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42 de la loi du 17/06/2016.- Cahier spécial des charges n° OPP/2020/135.- Dépense de 90.750,00 EUR TVA comprise.- Consultation de 3 opérateurs économiques.- Article 70008/72460 du budget extraordinaire de 2020.- Projet d'investissement n° FH08-162-2009.- Emprunt : article 70008/96151.- Prendre pour information la décision n° 345 du Collège du 24/09/2020, en application de l'article 234, § 3 de la nouvelle loi communale.
-
- [34] **Patrimoine Public** - - Techniques spéciales - [2360710 \(R\)](#)
Haute Ecole Francisco Ferrer Buls-Lemonnier, place Rouppe, 28 à 1000 Bruxelles.- Dossier n° 20/3920.- Rénovation complète de l'installation électrique (mise en conformité, relighting LED, alarme incendie).
Marché public de travaux par procédure ouverte en application de l'article 36, §1er de la loi du 17/06/2016 - cahier spécial des charges n° 20/3920 et avis de marché y relatif.- Dépense estimée à 848.015,00 EUR T.V.A. comprise.- Recours au prestataire annuel d'assurance pour la conclusion d'une assurance "tous risques chantier" liée à ces travaux.- Dépense de 1.985,00 EUR toutes taxes comprises.- Article 74108/72360 du budget extraordinaire 2020 (projet n° FH08-53-2019).- Dépense globale estimée à 850.000,00 EUR T.V.A. et toutes taxes comprises.- Emprunt.
-